

Critères d'admissibilité de la *Classification nationale des services en français*®

La CSF a été enregistrée et elle demeure la propriété de RDÉE Canada et de ses membres.
Elle constitue un label en ce qui a trait aux services offerts en français dans le secteur du tourisme.



Services en français en tout temps

Avoir au minimum 1 membre du personnel (ou l'équivalence de 10% du nombre d'employés dans une entreprise de 10 personnes ou plus) en tout temps (pour toutes les fonctions de première ligne) afin que le visiteur ait accès en tout temps au service promis ou affiché.

Services en français sur demande

Avoir accès à un membre du personnel ou à un bénévole pouvant s'exprimer en français afin de servir d'intermédiaire pour toute demande faite à l'avance ou sur place, tel que stipulé par l'entreprise.

Documentation disponible

Être en mesure de fournir de la documentation en français en tout temps¹ et rendre les outils promotionnels disponibles en français par le biais d'un des deux canaux suivants :

- 1) Site web : page d'accueil en français ou bilingue et/ou
- 2) Informations pertinentes disponibles en français sur les réseaux sociaux/médias numériques

¹ Exemples de documentation disponible en français par secteur d'activités :

Restauration : menu ou carte

Attractions et tourisme culturel : dépliants, panneaux d'interprétation

Évènements : Programme et/ou plan du site

Tourisme d'aventure et activités de plein air : directives, décharge de responsabilité

Service aux visiteurs : Guide, cartes touristiques

Hébergement : instructions dans les chambres, signalisation

Professionnels du voyage : Brochures, programmes, contrats

Transport : Brochure sur la sécurité

Commerce de détail : étiquetage de produits, cartes d'affaires